

ASSOS' ACTIONS

Communiquer pour et avec les associations.

La gazette des associations du Centre Mauges



"Au cœur des associations", voici un beau slogan utilisé par la commune de Lozanne, qui reflète le thème de notre gazette n°8.

Page 2 :

Le bénévolat pour créer du lien social

Témoignage croisé de Geneviève MERCIER et de Raymond SOUMIRA

Page 3 :

Elu-Bénévole : pour un respect mutuel

Rencontre avec : Gérard VIAULT, élu à Jallais

Page 4 :

Actualités associatives

L'investissement associatif, comme une valorisation supplémentaire à son C.V.

Edito

Le bénévolat, une activité enrichissante

Le bénévolat est une activité non lucrative qui permet de capitaliser des connaissances, de vivre des expériences, de mûrir un « savoir faire avec les autres », de cultiver un « savoir être » avec les autres : être au service d'une cause, d'un projet collectif, de répondre à des besoins exprimés ou ressentis.

Le bénévolat est formateur et enrichissant. Il est un facilitateur d'intégration sociale par les liens qu'il permet de tisser avec les autres. Il apporte un plus dans le C.V. en cas de recherche d'emploi car il témoigne d'une motivation pour l'action.

En matière d'économie, il est l'un des moteurs de l'économie indispensable dans les rouages de l'économie générale. En le quel les fruits ne se cueillent qu'avec l'élan du cœur.

Etre bénévole, n'est-ce pas donner de son temps pour créer, animer, gérer des activités qui font le bonheur des uns et des autres ?

En retour, le bénévole ne reçoit-il pas de l'amitié, de la joie conviviale, de la connaissance sociale et humaine ?

Pour cela, il faut faire le pas de dire oui, un oui qui empruntera un chemin plus ou moins long sur

Gérard GALLARD,
Bénévole au Centre Social
Evre et Mauges



Directeur de publication :
Daniel PETITEAU
N° 8



Le bénévolat pour rencontrer les autres

Rencontre de deux bénévoles, investi dans des associations locales : Geneviève Mercier, pour le Comité de Parents de l'Accueil de Loisirs Gestimoy's, à Gesté, puis Raymond Somariba, bien connu dans le club de foot de Beaupréau. Tout deux nous démontrent l'intérêt de s'investir dans une association et de donner du temps pour les autres, qui sans rechercher de retours quelconques, apporte un enrichissement humain et social. Geneviève et Raymond : Deux histoires, deux parcours !

Geneviève et Raymond, qui êtes vous, d'où venez vous ?

G : Jeune maman, professeur d'Italien dans un établissement scolaire à Gorges, près de Clisson (44), je suis originaire de St Georges sur Loire. Après des études sur Nantes, je suis partie en Italie où j'ai enseigné le Français tout en perfectionnant mon Italien. J'habite à Gesté depuis 2005.

R : Je suis retraité depuis 8 ans. Mon père a fui l'Espagne pour des raisons politiques et est parti en Tunisie où je suis né. Plus tard la famille s'est regroupée en France et je me suis installé en région parisienne avec Monique, une pure parisienne. J'ai travaillé dans le domaine de la menuiserie. Nous avons 2 enfants, un fils sur Paris et notre fille vit en Australie. A notre retraite, nous voulions venir dans la région de Cholet pour des raisons d'ordre familial et c'est un peu par hasard que nous sommes arrivés à Beaupréau où nous ne connaissions absolument personne.

Comment êtes vous venus au bénévolat ?

G : Ce sont tout d'abord mes parents qui m'ont montré le chemin par des engagements sportifs, de la musique et mon père a été maire de St Georges/Loire pendant 2 mandats. Moi-même, après le sport, j'ai monté une association autour de la musique (groupe Amanite) et nous organisons des animations pour d'autres associations. Plus tard, à Clisson, alors que j'enseignais, avec le lycée et la municipalité de Clisson, j'ai participé activement à la création d'un comité de jumelage avec Alcini, une ville italienne proche de Rome ; ça été un gros investissement de ma part.

R : Mes parents, sans engagements spécifiques, ont toujours eu le souci de l'autre, de rendre service et c'est avec cette « histoire familiale » que dès notre arrivée à Chelles en région Parisienne, au travers des activités de mon fils, je me suis engagé dans le club de foot, comme éducateur, dirigeant d'équipe et enfin comme président du club pendant 3 ans. Bénévolement, je participais

au téléthon, aux actions de la Croix-Rouge et à l'organisation des élections.

Quels sont vos engagements d'aujourd'hui ?

G : Avec la venue de ma fille, il m'a fallu rechercher un moyen de garde et

très tôt ma fille a fréquenté le centre de loisirs de Gesté et je suis entrée au comité de suivi de l'Accueil de Loisirs. Il est possible que j'intègre prochainement l'association de parents de l'école.

R : C'est par le propriétaire de la maison que nous louons à Beaupréau que j'ai rendossé la cape du bénévole. En effet, il se trouvait être le père du président du club de football et c'est rapidement que j'ai été sollicité pour encadrer l'école de foot du mercredi. J'ai été dirigeant d'une équipe senior et j'officie au bar le dimanche après midi. Parallèlement, plus pour mon plaisir, j'ai adhéré au « club des anciens » (ma femme y a pris des responsabilités), j'adhère aussi au cercle de l'AEP St Martin et à un club de pétanque.

Quel bilan en terme de bénéfice tirez vous de votre expérience ?

G : Le bénévolat a été mon école, ça m'a fait grandir. Il m'a permis, par la rencontre avec les autres de prendre confiance en moi, de me mettre à l'écoute des autres ; on apprend à aller vers les autres, à dialoguer, à écouter. A chaque fois c'est un facteur d'intégration sociale, on se fait connaître et reconnaître. Mes engagements m'ont aussi permis de décrocher mon petit univers à travers la rencontre avec des situations de vie autres (sortir de ma réalité).

R : En arrivant "de l'extérieur" à Beaupréau, mes engagements m'ont permis de connaître énormément de monde en très peu de temps... Ca nous a permis de nous



Raymond et Monique SOMARIBA



Geneviève MERCIER

Bénévole dans le comité de suivi d'ALSH Gestimoy's

intégrer rapidement et aujourd'hui, il n'est plus question de partir de Beaupréau.. Le bénévolat c'est avant tout beaucoup de plaisir par la rencontre, les instants partagés, ça participe à notre épanouissement.

Quel regard portez vous sur l'avenir du bénévolat dans votre secteur ?

G : Ce sont mes parents qui m'ont transmis la fibre et j'espère pouvoir la transmettre à mon tour, mais aussi autour de moi, en invitant d'autres personnes à s'engager. Le bénévolat est un facteur de cohésion sociale, d'intégration. Il faut solliciter pour que les personnes s'engagent et en même temps, chacun doit être prêt à répondre. On ne peut s'intégrer dans la société que si l'on est capable d'aller vers les autres.

R : Comme moi, ma femme a pris des engagements, à elle, qui lui ont aussi permis de s'épanouir. Mes enfants commencent aussi à répondre autour des activités de leurs enfants. La situation professionnelle ne permet pas toujours de répondre positivement. Dans le Foot, à Beaupréau comme à Chelle, nous sollicitons beaucoup les jeunes dès leurs quinze ans pour soutenir les entraînements des plus-jeunes, accompagner les équipes, assurer l'arbitrage des plateaux ; ça leur permet d'acquérir une première expérience et c'est par là que passe le renouvellement des bénévoles et aussi par l'exemplarité de ceux qui sont en place.

Propos recueillis par Dominique Lambert

Infos pratiques !

La venue d'un nouveau est toujours acceptée avec plaisir, mais souvent, peu de choses sont mises en place pour son installation et son épanouissement au sein de l'association. La meilleure solution est de nommer au sein de votre conseil d'administration une personne chargée de l'accueil des nouveaux qui prendra en charge trois impératifs :

information, convivialité, écoute.

Sachez accueillir de nouveaux membres

Accueillir un nouveau bénévole, c'est déjà essayer de comprendre le pourquoi de son engagement et essayer d'en cerner les capacités et les limites.

Au sortir de cet entretien, doit se dessiner la future forme que prendra l'engagement du « nouveau ». Certains auront besoin d'un temps d'adaptation et de découverte. Ne les découragez pas en voulant tout de suite leur faire prendre des

responsabilités, faites les monter en charge en les accompagnant.

Marie Rousel et Arlette Burgy-Poiffaut
Associations mode d'emploi n°49

Elu-Bénévole : pour un respect mutuel

Volontaire, engagé, altruiste... Etre bénévole c'est la combinaison de tout ça, et bien plus. En échange, le bénévole ne demande pas grand-chose, un sourire, un merci des utilisateurs des activités et services proposés, la reconnaissance de sa participation à la vie locale de la part des élus. Pour cet article, nous avons voulu en savoir un peu plus sur cette relation élu-bénévole qui est parfois réductrice dans son rapport : demande de subvention-financement associatif. Aussi, nous avons rencontré Gérard Viault, élu de Jallais et impliqué de longue date dans la vie associative et municipale.

Le parcours de Gérard commence avec des amis par la création d'une association sportive sur Jallais : le tennis de table. Il se poursuit dans celle des commerçants de Jallais. Son engagement municipal commence en 1989 « pour s'ouvrir à autre chose » et avoir une vision globale du territoire. Il devient adjoint aux sports, dirige l'Office Municipal des Sports puis président de l'Association Syndicale Pour l'Animation (ASPA) et participe à sa fusion avec le Centre Social de Beaupréau. Son activité professionnelle privilégie également le volet humain et les rencontres avec les bénévoles associatifs.

En tant qu'élus, l'expérience de ses engagements précédents lui facilite dans sa nouvelle responsabilité d'élus, le lien avec les bénévoles. Il comprend leurs attentes, leurs craintes, leurs doutes. Les parallèles sont inévitables entre les deux fonctions : l'envie d'agir, le travail en équipe, les décisions partagées, l'investissement

personnel important, l'appréhension des responsabilités, mais aussi l'épanouissement personnel.

Pour Gérard, l'élus doit répondre à cette attente de reconnaissance en décidant des investissements nécessaires à l'activité des associations, dans les limites budgétaires communales. Les bonnes relations élus-bénévoles se nouent par des échanges réguliers et dans un respect mutuel. Pour exemple il tient à valoriser cet investissement quotidien par une rencontre conviviale annuelle entre élus et représentants associatifs.

L'évolution de la population rurale, les nouvelles demandes de loisirs des habitants, les moyens modernes de communication interrogent sans cesse ces échanges entre les deux parties. Pour Gérard, il faut bien sûr s'adapter à ces changements, mais en veillant à ne pas créer de doublons associatifs, en prenant en compte la difficulté du renouvellement du bénévolat et



Gérard VIAULT

en privilégiant les réponses dans une vision communautaire.

En conclusion, il tient à souligner la richesse produite par l'investissement associatif de notre territoire, citée en exemple dans ce domaine.

Propos recueillis par
Thierry Merceron et Daniel Petiteau

A partager

Que serait une commune sans la vivacité associative, sans les bonnes volontés qui font avancer chaque association ?

Ce site internet a aussi été pensé pour remercier, encourager et faire connaître toutes les associations Lozannaises, qui ont un rôle fondamental dans la vie de notre village.

Chacun de nous doit être informé des activités des Associations et doit prendre conscience du dévouement de ses membres.

Nous le savons, le secteur associatif connaît un développement considérable : 1 million d'associations, 70 000 créations annuelles, plus de 20 millions de membres et 50 milliards de ressources. 120 000 associations sont employeurs de près de 1,5 millions de salariés et 7 millions de bénévoles travaillent au profit de ces associations et fondations.

Comme vous le voyez ces chiffres sont révélateurs et témoignent d'un réel engagement des citoyens dans le milieu associatif.

Le rôle des associations et fondations est d'autant plus déterminant, qu'il est un lien de proximité, un vecteur de solidarité.

Cette vitalité associative repose sur des bénévoles, qui de façon désintéressée, consacrent chaque jour, du temps, de l'énergie et quelquefois même de l'argent, pour animer ces associations et les faire perdurer.

Les associations constituent aujourd'hui un corps intermédiaire à part entière, essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités. Partenaires des pouvoirs publics, elles contribuent à la prise en compte de l'intérêt général par leurs fonctions de veille, d'innovation et d'animation des territoires.

Sur le site vous trouverez les associations Lozannaises.

Vous y trouverez les informations nécessaires pour prendre contact avec les

responsables.

J'espère, grâce à ce site, peut être susciter l'envie de rejoindre une des associations de notre commune. J'encourage vivement tous ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, de donner un peu de temps à cette « Institution communale ».

Votre Maire

Extrait du site internet de la commune de
Lozanne (Rhône) 3 275 hab.



L'investissement associatif, comme une valorisation supplémentaire à son C.V.

Quand on s'engage dans une association comme bénévole, à priori les motivations sont la passion pour un domaine d'activité, une envie d'être utile, ou s'ouvrir aux autres. Douze millions de français pratiquent une activité à but non lucratif ; ces activités peuvent être humanitaires de solidarité internationale ou plus simplement s'occuper de la buvette du club de sport local.

Mais alors comment articuler ces expériences avec le monde professionnel ? Car, tout de même, il n'y a pas de raison que ces expériences ne soient pas valorisées et utiles pour démontrer des compétences à un futur employeur.

Dans son livre (« Le travail bénévole. Engagement citoyen »), Maud Simonet montre que, loin de s'opposer à l'emploi, le bénévolat, lui, a progressivement emprunté des logiques organisationnelles, Car encadrer une ou des équipes, préparer des réunions, travailler en équipe, gérer des conflits, conduire des projets... ce sont là autant de compétences que l'on acquiert lorsque l'on est bénévole, que l'on peut valoriser et faire figurer dans un CV.

En effet, dans un milieu professionnel où le cercle vicieux « pas d'expérience : pas d'emploi, pas d'emploi : pas d'expérience » devient de plus en plus courant ; le bénévolat permet de se démarquer en multipliant les expériences professionnalisantes.

Myriam Sauzeau coordinatrice du secteur Emploi, Formation, Insertion du Centre Social Evre et Mauges, avec qui on a échangé sur cette thématique, nous rappelle que « la valorisation du bénévolat dans un CV peut se traduire en termes occupationnels (une maman en congé parental), en termes de créativité (membre d'une association, engagement à long terme et donc on peut compter sur la personne) et en termes de compétences techniques que l'on peut transférer en milieu professionnel (être comptable dans une association...) » Elle ajoute aussi que « le bénévolat pour un demandeur d'emploi, loin des inconvénients du milieu professionnel (stress, concurrence entre salariés...) permet l'acquisition de confiance en soi dans des périodes de doute et de remise en question ; et que cet investissement peut s'avérer une expérience positive à transposer éventuellement en

milieu professionnel ». Cependant elle spécifie que « tout engagement est en partie lié à la stabilité ou l'instabilité professionnelle de la personne concernée »

On voit bien qu'il existe de nouvelles manières de valoriser son propre bénévolat. Il est tout à fait légitime qu'une personne cherche dans son engagement à acquérir des compétences pour sa vie professionnelle, qu'elle reçoive un peu en donnant beaucoup, qu'elle décroche des formations, qu'elle exerce des responsabilités, autrement dit qu'elle acquière des compétences dont elle enrichira son CV. C'est un système Gagnant/Gagnant.

Enfin, il ne suffit plus de mentionner en dernière partie du CV le nom de l'association à laquelle on adhère, mais bien d'entrer dans le détail des compétences développées, d'expliquer son investissement, et même si cela n'est pas toujours déterminant dans la décision finale, c'est toujours une bonne entrée de discussion efficace pour se mettre en valeur.

Article rédigé par Hakim Meskini en collaboration avec Myriam Sauzeau.

Formations pour les bénévoles

LE BAGAGE UTILE 2013
[Se former pour s'engager dans la vie locale]

TARIFS (par cycle)
- Gratuit pour les membres actifs du Centre Social
- 20 € pour les membres d'associations adhérentes
- 40 € pour les associations non-adhérentes

Sous réserve de l'accord de prise en charge par l'association

Centre Social
5 rue de la Gabardière - 49120 CHEMILLÉ
☎ 02.41.30.50.55 | info@centresocial-chemille.asso.fr
☎ 02.41.30.06.63 | www.centresocial-chemille.asso.fr

Des formations accessibles à tous :

Le B.A. BA de la Compta.

☞ Acquérir des outils pour tenir sa compta, savoir présenter ses comptes, analyser un bilan...

La Présentation Assistée par Ordinateur

☞ Utiliser l'outil informatique pour élaborer des outils de communication, créer des outils de présentation dynamiques...

Prendre la parole en public

☞ Apprendre à gérer ses émotions, savoir développer ses idées, construire sa prise de parole, améliorer sa communication...

La fonction employeur

☞ La gestion du personnel, les contrats de travail, les déclarations...

L'animation d'une équipe de bénévoles.

☞ Susciter l'engagement, déléguer, animer les réunions, gérer son équipe...

Ces formations sont organisées en partenariat avec le Centre social de Chemillé et le Centre Social Evre et Mauges, en direction de tous les bénévoles.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Nicolas Banchereau, référent PLAIA pour votre association.

Vous avez des questions concernant l'organisation ou le fonctionnement de votre association ?

Le Point Local d'Accueil et d'Information des Associations (PLAIA) est à votre écoute pour vous informer, vous conseiller, vous orienter.

Des services existent : mise à disposition de matériel, réalisation de bulletins de salaire, initiation des bénévoles, rencontres, discussions entre associations...



Edité par
CENTRE SOCIAL
EVRE ET MAUGES

30, rue des Mauges, 49600
BEAUPREAU
02.41.63.06.33

evremauges@em.centresocial.org
evreetmauges.centres-sociaux.fr

Comité de rédaction :

Nicolas Banchereau, Gérard Gallard,
Dominique Lambert, Thierry Merceron,
Hakim Meskini, Daniel Petiteau